

Nom et coordonnées de l'école : École élémentaire de Sauveterre 3 Rue Saubotte Commune : SAUVETERRE DE GUYENNE	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE Date : 29 juin 2026
--	--

Circonscription LA REOLE

Présents :

Président(e) - (directrice d'école) : Emmanuelle TOURAILLE

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Grégory PAULY

Equipe enseignante :	OANA BARDET – ANNABEL LOBRE – CELIA LOPEZ – PATRICK NONIER – CAROLE GUIRAL – EMMANUELLE TOURAILLE – CLEMENCE MANET – ISABELLE BUIN BOURJALLIAT
Le maire ou son représentant :	MME SENAMAUD
Représentants des parents d'élèves :	Mme MONTENEZ, Mme TRAVANUT FROUIN, Mme LENDORMI , Mme THOMAS LABADIE, Mme RUBECK
Invités (personnel municipal,...) :	M. CLAVERIE Franck, Mme ANTOINE (directrice APS), Mme BAZZANI (DDEN)

Excusés : M. MIQUEU (maire)

Début du conseil d'école : 18H15

Secrétaire de séance : Mme BARDET

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

APC : 4 périodes d'environ 6 semaines sur l'année en fonction des vacances

Réalisation de bilans par la psychologue scolaire ainsi que des rendez-vous avec des enfants (suivis).

Intervention de l'enseignante spécialisée à dominante pédagogique, Mme Humbert sur la classe de CE1 – CE2. Elle interviendra l'année prochaine en période 1.

b) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS

- Liaison école-collège :

CEC : 15 juin 2025 : organisation de commissions de travail pour l'année prochaine

Visite du collège : 19 mai pour l'ensemble de la cohorte de CM2 (cours initiation langue et culture antique, EPS course d'orientation, présentation du CDI, temps d'échange avec des délégués de 6^e, rencontre avec le proviseur)

1/2 journée sur le handicap

Affectations 6^{ème} le 9 juin : toutes les dérogations ont été acceptées

- GS/CP : Visite des GS prévue le 23 juin reportée le au mardi 30 juin : (visite école, lecture de CP aux GS, jeux)

II) Projet et vie de l'école

a) Sorties scolaires et projets :

- Semaine de la nature : du 20 au 25 mai 2025

Ateliers autour de la biodiversité et travail sur l'écosystème des haies animés par M.ROBERT Vincent et M. CASTETS Jérôme de la fédération des chasseurs de la Gironde : classe de CM1/CM2 de Mme GUIRAL, classe de CE2 de M.NONIER, classe de CM1 de Mme MANET, classe de CM2 de Mme TOURAILLE, classe de CP-CE1 de Mme BUIN-BOURJALLIAT, Classe de CE1-CE2 de Mme LOPEZ Ateliers bien organisés, variés et adaptés aux enfants, qui ont intéressé les élèves. Nous remercions la commune de Sauveterre ce projet.

- Piscine : 8 séances prévues à la piscine de Sauveterre pour les cohortes de CE1 et CM2. Dû aux conditions météorologiques, 5 séances ont été menées. Nous remercions les parents volontaires.
- Projet histoire avec la CLEM pour la classe de CM1-CM2 de Mme GUIRAL (visite de La Sauve Majeure)
- Projet histoire avec Mme LUQUE Sophie : visite de l'abbaye de La Sauve Majeure, visite du château de Cadillac, visite de Bordeaux autour de la seconde guerre mondiale
- Les sorties annoncées lors du dernier conseil ont été effectuées :
 - CP et CP/CE1 (Mme LOBRE et Mme BUIN BOURJALLIAT) : Moulin du Rouzique à Couze-et-Saint-Front en Dordogne (fabrication et décoration de papier « chiffon », explication du fonctionnement moulin à eau)
 - CM1/CM2 de Mme GUIRAL et CM2 de Mme TOURAILLE : Sortie à Bordeaux (visite de Bordeaux autour de la seconde guerre mondiale + ateliers à Cap Sciences sur la Lune + visite du Jardin Botanique de Bordeaux)

- CE1/CE2 (Mme LOPEZ) : 7 mai : visite de la grotte Célestine de Rauzan, atelier d'art préhistorique, LandArt au pied du château de Rauzan
12 juin : Visite du château de Rauzan

- Permis piéton pour les élèves de CE1 et CE2 / Permis internet pour les élèves de CM1 et CM2 : les séances de sensibilisation ont été validées par les gendarmes avec un questionnaire

Permis internet : les élèves ont discuté de leurs pratiques sur internet : réseaux sociaux omniprésents et pratiques pouvant être inquiétantes

- Elevage de vers à soie par les classes de CP-CE1 (Mme BUIN BOURJALLIAT) et CE1-CE2 (Mme LOPEZ)

b) Festivités de fin d'année

- Journée festive à l'école : jeudi 2 juillet, la journée festive est remaniée pour cause de chaleur (boum, jeux de société, goûter avec les parents à 16h30 organisé par les parents d'élèves, pique-nique à l'école)
- Annulation de la randonnée de fin d'année à cause de la chaleur : questionnement sur sa date pour les années futures

c) Bilan des actions périscolaires

- Horaires : 7h30-8h20, 16h30-18h30
- 77 enfants sur l'année pour l'école élémentaire
- Accueil matin : 15 enfants, soir : 32 enfants
- 36 enfants à l'aide aux devoirs le soir
- Planning des activités sur le Digipad de l'école et affiché sur le panneau de l'école
Ateliers multi sports : baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes (volley, athlétisme, golf, stage échec, activités sur l'automne, téléthon, carnaval, stage cuisine, stage laser game, CAP 33)
- Observations : enfants en demande d'activités, groupe dynamique mais calme
- Inscriptions distinctes entre école et périscolaire
- PAI : beaucoup de PAI ne sont pas à jours ou sont incomplets

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Exercice incendie : 21 avril 2025 : RAS

b) Bilan de la coopérative scolaire

- Le bilan financier : Besoin de vérification des comptes avant le 30 septembre par 2 parents.

- Cette année, la coopérative scolaire a financé :

- projet CLEM des CM1-CM2
- sortie à Cap Sciences de CM1-CM2
- sortie à Bordeaux : des 2 classes
- sorties des CE1
- Bibliothèque de classe
- Elevage de vers à soie
- Clés USB pour l'entrée en 6^{ème}

Les transports ont été pris en charge par la mairie de Sauveterre. L'équipe remercie la mairie pour le prêt du bus communal et les bus privés.

c) Bilan financier des actions municipales :

d) Fournitures scolaires et budget :

- Fournitures : les listes seront distribuées avant la sortie, elles sont affichées devant l'école, sur le Digipad et ont été envoyées par mail.
- Budget (identique à l'année dernière) : 9200 euros (classes + direction + matériel) + 800 euros de papier + 1 600 euros de bus (hors bus mairie) + 1 600 euros (spectacle de Noël pour les deux écoles) + 800 euros (goûter de Noël pour les deux écoles)...

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Mouvement des enseignants

Départ enseignant : Mme MANET

b) Structure de l'école

La répartition prévue : 1 CP/CE1 – 1 CE1-CE2 – 1 CE2 – 1 CM1 - 1 CM1-CM2 – 1 CM2 et un dispositif ULIS

133 élèves prévus

QUESTIONS DES PARENTS D'élèves :

Pause méridienne : Des temps de sensibilisation ou de formation des encadrants sur la gestion des conflits entre enfants et la communication adaptée sont-ils prévus ?

Ces formations ont été réalisées : une en fin d'année dernière (2024-2025) et une début en début de cette année (2025-2026)

2 matinées de formation : travail sur le règlement, échange avec les encadrants par les formateurs (Francas : association sur l'animation)

Mairie : Face aux épisodes de fortes chaleurs, est-ce que des solutions d'amélioration du confort thermique des classes peuvent être étudiées, y compris, si cela est possible et autorisé, l'installation de systèmes de climatisation ou d'autres alternatives ?

Réponse aux demandes de la mairie pour des devis :

- école maternelle : les monoblocs sont commandés
- école élémentaire : des devis ont été demandés pour la climatisation pour le bâtiment annexe / pour le bâtiment principal, des études sont en cours

La mairie et l'école ont mis en place un protocole pour répondre aux conditions caniculaires dans les différentes écoles (protocole canicule, brumisateurs dans la cour...)

La réponse du maire à la pétition sur les fortes chaleurs sera annexée au compte-rendu.

Fin du conseil d'école : 19h08

La directrice,
Mme Bardet
Président(e) du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance :



SAUVETERRE
DE GUYENNE

Le 15 juin 2026,

Objet : Réponse à la pétition « « Demande urgente de mesures concrètes pour protéger les enfants de l'école maternelle lors des fortes chaleurs » »

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de la pétition que vous m'avez adressée concernant les conditions d'accueil des enfants de l'école maternelle lors des épisodes de fortes chaleurs.

Je souhaite tout d'abord rappeler une évidence : **la protection des enfants est une priorité absolue pour la municipalité.**

C'est précisément pour cette raison que nous n'avons pas attendu une pétition pour agir.

Les préoccupations exprimées par les familles sont parfaitement légitimes. Les épisodes de fortes chaleurs que nous connaissons désormais plus fréquemment interrogent l'ensemble des collectivités de France sur l'adaptation de leurs équipements publics et plus particulièrement de leurs établissements scolaires.

Ces préoccupations rejoignent celles de la municipalité qui, consciente des conséquences croissantes du changement climatique sur ses bâtiments et ses espaces publics, a engagé depuis plusieurs années des actions visant à améliorer le confort thermique des écoles. Les mesures mises en œuvre à l'occasion de cet épisode de chaleur s'inscrivent ainsi dans une démarche déjà engagée et appelée à se poursuivre dans les années à venir.

Dès les premiers jours de cet épisode de chaleur exceptionnellement précoce, j'ai personnellement assuré, accompagné de mon Adjointe en charge des écoles, un suivi quotidien de la situation. Nous avons été présents tout au long de la semaine auprès des directrices d'école, des équipes éducatives et des services municipaux afin d'évaluer les difficultés rencontrées, d'adapter les mesures nécessaires et de veiller aux meilleures conditions d'accueil possibles pour les enfants.

Cette présence quotidienne sur le terrain nous a permis de prendre, en temps réel, les décisions adaptées à l'évolution de la situation et de répondre aux besoins exprimés par les équipes éducatives.

Il me paraît toutefois important d'apporter quelques éléments complémentaires en préambule afin de répondre à votre courrier-pétition en clarifiant immédiatement certains points.

La lecture de cette pétition pourrait laisser penser que la commune aurait attendu cet épisode de chaleur pour se saisir de ces enjeux. Or, les actions conduites ces derniers jours s'inscrivent dans un travail engagé depuis plusieurs années pour adapter progressivement nos bâtiments scolaires aux conséquences du changement climatique. Je détaillerai ce point par la suite.

Il convient également de rappeler que les difficultés liées aux fortes chaleurs concernent aujourd'hui plusieurs bâtiments scolaires de la commune et ne se limitent pas à la seule école maternelle. À cet égard, les locaux les plus exposés aux phénomènes de surchauffe sont actuellement les quatre salles de classe de l'extension de l'école élémentaire. Bien qu'une salle de motricité climatisée ait été créée dans le cadre des derniers travaux (2018-2020), les salles de classe n'ont bénéficié à cette occasion d'aucun équipement comparable ni d'aucune amélioration visant à renforcer leur confort thermique. En outre, les aménagements paysagers destinés à atténuer les effets des fortes chaleurs restent très limités, la cour de cette école (à la différence de la maternelle) demeurant fortement minéralisée et peu ombragée.

Dans ce contexte, la volonté de la municipalité est bien d'agir sur le confort thermique de l'ensemble des équipements scolaires de la commune. Les opérations à venir intégreront pleinement cette problématique, afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux évolutions climatiques.

Je constate par ailleurs que cette démarche n'est ni portée ni signée par l'association locale des parents d'élèves FCPE, pourtant particulièrement investie dans la vie de nos écoles et dans les échanges réguliers qu'elle entretient avec la municipalité. Cette précision ne retire rien à la légitimité des interrogations exprimées, mais elle contribue à éclairer le contexte dans lequel cette pétition a été engagée. J'ai été surpris également d'apprendre de la part de plusieurs signataires qu'ils n'ont jamais eu connaissance du contenu complet du texte signé. Si elle est confirmée, la méthode m'interpelle, et a fortement surpris les élus du Conseil municipal qui ont été informés du contenu du courrier et de ce choix qui ne contribue pas à la transparence de l'échange proposé.

Enfin, je suis surpris par le ton polémique employé à plusieurs reprises dans ce texte, notamment à partir de la page 2. L'avenir de l'école maternelle fait l'objet d'une réflexion depuis maintenant deux ans dans le cadre du programme « Village d'avenir », financé par l'Etat. Nous n'avons pas attendu d'être interpellés pour anticiper des bâtiments qui s'adaptent aux nouvelles conditions climatiques, mais nous avons toujours été très explicites quant au calendrier réaliste des futurs travaux. Les contraintes techniques, financières et opérationnelles ont été exposées avec transparence tout au long du mandat précédent dans les supports de communication communaux. Elles ont également été rappelées lors de la dernière campagne municipale dans les documents électoraux de la majorité, tout comme notre volonté d'améliorer durablement les conditions d'accueil des enfants et des équipes éducatives. La municipalité entend conduire ses projets structurants avec méthode et responsabilité. Une fois l'opération d'aménagement de bourg terminée, nous pourrions engager pleinement, dans la deuxième partie du mandat, le projet de reconstruction de l'école maternelle, avec l'ambition de créer un équipement adapté aux enjeux éducatifs et climatiques des décennies à venir : davantage de végétalisation, d'espaces ombragés, de confort thermique et de qualité d'accueil pour les enfants comme pour les équipes éducatives.

Cependant, parce qu'il s'agit de nos enfants et d'un sujet qui mérite mieux que des approximations, il me paraît indispensable de **rappeler les actions déjà mises en œuvre et celles qui sont en préparation.**

Ce qui a été fait pendant l'épisode de chaleur

Tout au long de cet épisode, la municipalité a assuré un suivi quotidien de la situation avec les directions d'école et les équipes éducatives.

Les bâtiments ont été ouverts dès les premières heures de la journée afin de favoriser leur rafraîchissement naturel avant l'arrivée des élèves.

Chaque classe dispose depuis l'année dernière d'un ventilateur puissant. Lorsque cela s'est révélé nécessaire, les équipements existants ont été renforcés.

À l'école élémentaire, la salle climatisée a permis d'accueillir les classes par roulement durant les périodes les plus chaudes de la journée.

À l'école maternelle, le bâtiment climatisé du périscolaire a été ouvert en continu afin de permettre aux enfants de bénéficier d'espaces tempérés. Il peut très largement accueillir tous les élèves de l'école maternelle.

Une vigilance particulière a été portée à l'hydratation des élèves avec un accès permanent à l'eau et des rappels réguliers tout au long de la journée.

Ce qui a déjà été engagé pour améliorer la situation

La commune n'a pas attendu cet épisode de chaleur pour agir.

Depuis plusieurs années, des investissements sont réalisés afin d'améliorer le confort thermique des bâtiments scolaires.

Des films de protection solaire et des rideaux occultants ont notamment été installés sur les fenêtres de l'extension de l'école élémentaire afin de limiter les phénomènes de surchauffe.

Des barnums ont également été installés dans la cour de l'école maternelle afin de créer immédiatement des espaces ombragés supplémentaires.

Cette mesure sera prochainement renforcée par l'installation de **deux grands barnums anti-UV équipés de brumisateurs intégrés permettant d'améliorer durablement le confort des enfants lors des épisodes de fortes chaleurs.**

Ce que nous allons faire

Parce que les épisodes climatiques extrêmes sont appelés à se multiplier, la commune poursuit son travail d'adaptation.

Dans ce cadre, j'ai demandé la réalisation de plusieurs chiffrages afin d'étudier les solutions les plus adaptées aux problématiques de surchauffe constatées dans certains locaux scolaires.

Un premier chiffrage concerne l'installation, à titre expérimental, de climatiseurs monoblocs dans une ou deux salles particulièrement exposées. Cette phase de test permettra d'évaluer l'efficacité de cette solution, le niveau de confort apporté, ses contraintes d'utilisation ainsi que ses coûts d'exploitation.

Parallèlement, un chiffrage a également été demandé à une entreprise locale pour l'installation d'un système de climatisation plus classique. Cette étude comparative permettra à la commune de disposer de tous les éléments techniques et financiers nécessaires avant de retenir la solution la plus pertinente.

Au regard des résultats obtenus, un déploiement progressif pourra ensuite être envisagé dans les autres locaux scolaires concernés.

Pour autant, chacun comprendra que de telles opérations ne peuvent être décidées ni réalisées du jour au lendemain. Elles nécessitent des études techniques, des arbitrages financiers et parfois des adaptations importantes des bâtiments existants.

* *

*

Les inquiétudes des parents face aux épisodes de fortes chaleurs sont légitimes. Les porter de manière juste permet un débat serein.

La commune les partage et agit depuis plusieurs années pour adapter progressivement ses équipements à ces nouvelles réalités climatiques.

Je remercie l'ensemble des agents municipaux, les équipes éducatives, les directrices d'école ainsi que les élus qui se sont mobilisés avec professionnalisme durant cet épisode exceptionnel, et qui continueront à le faire durant les épisodes à venir.

La municipalité poursuivra son action avec responsabilité, pragmatisme et dans l'intérêt général afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil possibles aujourd'hui comme demain.

Le Maire,

Christophe MIQUEU

